

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 10198**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Domaine Arts Lettres et Langues Mention Culture et société Spécialité Médiation culturelle et communication internationale (MCCI), master professionnel

| AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION | QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION |
|--|--|
| Université de Nantes | Président de l'université de Nantes |

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

120 Spécialités pluridisciplinaires, sciences humaines et droit, 134g Art et patrimoine ; Art et communication

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Activités visées

- Concevoir et animer des projets culturels internationaux au sein d'associations, d'institutions, d'établissements publics ou privés à caractère culturel.
- Mettre en œuvre des manifestations culturelles avec une dimension nationale ou internationale (expositions, spectacle vivant, événements culturels, festivals)
- Conduire des projets dans les institutions culturelles bi-nationales et internationales, dans les services culturels du réseau diplomatique
- Etablir des stratégies de communication dans le domaine interculturel
- Etablir des relations avec le public dans des organisations et des institutions culturelles
- Rechercher des financements et des partenariats
- Rechercher des partenaires institutionnels nationaux et internationaux
- Développer un réseau de partenaires culturels
- Gérer les relations internationales dans des collectivités locales et territoriales

Compétences ou capacités attestées

- Communiquer et travailler dans une ou plusieurs langues étrangères
- Maîtriser l'outil informatique
- Assurer la communication interne et externe
- Réaliser des contenus et des supports de communication
- Planifier la réalisation matérielle et logistique des actions, produits et supports de communication
- Vérifier la conformité et la qualité de l'information diffusée
- Assurer la médiation culturelle dans le domaine international
- Assurer une veille concernant les grandes évolutions du monde culturel local, national et international
- Rédiger des synthèses et élaborer des documents
- Travailler avec une équipe pluridisciplinaire (juristes, comptables, ...)
- Maîtriser les aspects administratifs et financiers d'un montage de projet culturel
- Connaître le fonctionnement des milieux et institutions culturels, aussi bien au niveau local, national qu'international
- Déterminer les conditions de réalisation d'un projet et le mettre en œuvre

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activité

Etablissements et institutions culturels publics et privés, entreprises du secteur privé (services de promotion culturelle et de sponsoring), secteur événementiel, travail en indépendant

Audiovisuel

Cinéma

Musées

Spectacle vivant

Type emplois accessibles

Chargé de communication interne/externe

Chargé des relations de presse

Agent de promotion des artistes

Chargé de diffusion de spectacles

Manager d'artistes

Tourneur de spectacles

Médiateur culturel dans musées

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1103 : Communication

E1402 : Élaboration de plan média

L1302 : Production et administration spectacle, cinéma et audiovisuel

L1303 : Promotion d'artistes et de spectacles

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Modalités d'accès en M1:

Etudiants titulaires d'une licence LLCE allemand, anglais, espagnol italien ou portugais.

Etudiants titulaires d'une licence LEA sur VA ou autres.

Dossier de candidature examiné et classé par la commission pédagogique. Les candidats peuvent être convoqués à un entretien oral pour vérifier si nécessaire leur compétence linguistique ou la solidité du projet professionnel. Une liste complémentaire sera établie.

Master 1 MCCI

UE 71 Culture et société (8 crédits ECTS)

UE 72 Droit, gestion et administration de la culture (8 crédits ECTS)

UE 73 Application à l'aire culturelle (14 crédits ECTS)

UE 81 Enseignements suivis dans une université étrangère partenaire (22 crédits ECTS)

UE 82 Stage (8 crédits ECTS)

Modalité d'accès en M2

L'entrée sur le M2 est sélective : sur dossier de candidature + VAE pour les étudiants n'ayant pas suivi le M1 MCCI.

Très bon niveau de langue étrangère exigé.

Master 2 MCCI

UE 91 Culture et société II (8 crédits ECTS)

UE 92 Gestion et administration de la culture II (8 crédits ECTS)

UE 93 Application à l'aire culturelle (14 crédits ECTS)

UE 101 Stage professionnel (30 crédits ECTS)

Validité des composantes acquises : illimitée

| CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION | OU | NON | COMPOSITION DES JURYS |
|--|----|-----|---|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X | | Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur). Eventuellement % enseignants/professionnels |
| En contrat d'apprentissage | | X | |
| Après un parcours de formation continue | X | | Si l'ingénierie est prévue à cet effet |
| En contrat de professionnalisation | | X | |
| Par candidature individuelle | X | | Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP |
| Par expérience dispositif VAE | X | | Enseignants-chercheurs et professionnels |

| | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie | | X |
| Accessible en Polynésie Française | | X |

| LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS | ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX |
|------------------------------------|--|
| | Accords Erasmus et accords de coopération avec les universités partenaires dans lesquelles les étudiants effectuent le deuxième semestre de la première année du master Un double diplôme avec un établissement d'enseignement supérieur allemand |

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Master: Arrêté du 25/04/2002 publié au JO du 27/04/2002

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :**

Master: Arrêté d'habilitation du 29 septembre 2009

Pour plus d'informations**Statistiques :**

2006 : 27 diplômés 23 réponses : CDD : 3, CDI : 13, Recherche d'Emploi : 2 (après CDD), Poursuite d'études : 2, Bourse : 1, Indépendants : 2

Autres sources d'information :

www.univ-nantes.fr/mcci

www.nomadeculture.fr

<http://www.univ-nantes.fr/formation>

Lieu(x) de certification :

Université de Nantes

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

UFR de Langues

Chemin de la Censive du Tertre , BP 81 227, 44 312 Nantes Cedex 3

Historique de la certification :

Master habilité en 2004